

COMITE DEPARTEMENTAL DE CHAR A VOILE DE LA VENDEE



1) DEFI NORD-VENDEE

Un 2ème **DEFI** est lancé : Etre les premiers à réaliser le trajet aller et retour entre la **Barre de Monts** (avec en arrière plan le pont de Noirmoutier) et **Sion** (vue en arrière plan de la baie de Sion) en char à voile, speed, char à cerf volant... pendant la durée d'une marée. *La longueur du trajet total est de $24.7 \times 2 = 49.4$ km.*

Ce Défi est organisé par le Comité Départemental de Char à Voile de Vendée.

REGLEMENT

Le Défi est ouvert à tous les pilotes licenciés de char à voile, speed, char à cerf volant ou autre engin homologué, etc... Ce Défi (de même que le record) s'adresse à des **pilotes confirmés** vu les difficultés du parcours: maîtrise des différentes allures, zones de sables mous, présence de rigoles...

Chaque pilote engage sa propre responsabilité pour la réalisation de ce Défi et devra assurer son assistance.

Le but est de faire, durant une marée (de préférence la marée basse), l'aller et retour entre les 2 bouées à virer (non matérialisées) de la **Barre de Monts** (avec en arrière plan le pont de Noirmoutier) et **Sion** (vue en arrière plan de la baie de Sion).

Le Défi Nord- Vendée commencera le 1er Avril 2013 et durera jusqu'à ce que le Défi soit réalisé. **Interdiction entre chaque 1^{er} juin et 31 septembre inclus.**

1) Pour des raisons de sécurité, le Défi devra être réalisé par au minimum 2 pilotes licenciés à la FFCV avec une assurance couvrant les risques et dommages pouvant être occasionnés aux tiers et aux biens. Vous devrez être munis obligatoirement d'un téléphone portable pour les secours éventuels et d'un casque ainsi que d'un appareil photo pour les justificatifs.

2) Le départ peut se faire de n'importe quel endroit du parcours, mais l'arrivée se fera obligatoirement à l'endroit du départ. Les pilotes choisissent le moment le plus propice pour le départ.

Pour preuve de leur succès, les concurrents devront prendre les photos suivantes avec les chars placés au premier plan (et au moins 1 pilote) aux endroits suivants:

- Le lieu de départ et d'arrivée. Ils doivent être reconnaissables (bâtiment, entrée de plage...).
- Une photo de la plage de Barre de Monts (avec en arrière plan le pont de Noirmoutier) (zoom interdit),
- Deux vues de l'estacade de St Jean de Monts (à l'aller et au retour),
- Un plan d'ensemble de Sion (vue en arrière plan de la baie de Sion): à la limite du sable mou

3) Toutes les photos porteront la date et l'heure (voir exemple sur pages suivantes). En plus des photos, vous pouvez joindre une trace GPS qui confirmera votre parcours.

4) Avant toute tentative, un bulletin d'inscription devra être rempli par les compétiteurs et envoyé au responsable de la gestion du DEFI, par courrier ou par mail à l'adresse suivante :

Comité Départemental de Char à Voile au plus tard la veille de la tentative...

Maison des Sports, BP 164

85000 La Roche sur Yon ou cdcav85@club-internet.fr ou csimoens@club-internet.fr

5) Le président du comité et une équipe autour de Luc Brusseau initiateur de ce Défi, seront les seuls juges du respect des consignes pour l'attribution des prix.

6) Une remise des prix aura lieu à l'occasion d'une cérémonie organisée avec les représentants du Comité Départemental de Char à Voile, les représentants des municipalités, Office du Tourisme, presse locale, etc... où seront invités tous ceux qui auront tenté le Défi.

7) Si vous rencontrez sur votre route un cours de char à voile, **impérativement, vous devez vous arrêter et demander au moniteur l'autorisation de passer**, en roulant dans le sens du parcours établi par celui ci.

2) RECORDS NORD-VENDEE

Une fois le Défi réalisé, à vous pilotes de clubs de venir battre ce record sur le même trajet aller et retour (plage de la Barre de Monts et Sion) avec les mêmes engins homologués (char à voile, speed, char à cerf volant)...et toujours sur une marée et sur une longueur de $28 \times 2 = 56$ km.

REGLEMENT

Les points 1 à 6 du règlement du RECORD sont les mêmes que pour le DEFI.

Il s'agit d'établir un record de vitesse. Le temps de parcours sera pris en compte à partir des photos fournies.

Chaque catégorie de char ou speed aura son record :

Un diplôme, où figureront les photos prises par les pilotes, sera remis à chaque pilote qui battra le record dans sa catégorie. Il n'y a pas de date limite. Tout record a par nature vocation à être battu.

Bonne chance et **priorité à la sécurité**, un accident est vite arrivé!

Pour plus d'informations et résultats consultez le blog: defis-vendee-char.overblog.com

LE TRACE DU DEFI OU DU RECORD



PHOTOS A REALISER OBLIGATOIREMENT avec date et heure

Arrière plan reconnaissable



Le départ Où ?



Passage N°1 Embarcadère de St Jean de Monts



Arrivée Baie de Sion

Arrière plan reconnaissable



Passage N°2 Embarcadère de St Jean de Monts



Arrivée plage de la Barre de Monts (vue du pont)



L'arrivée Où ?

DANGERS ET DIFFICULTES POSSIBLES



Rigoles sur partie sud



Axe roue avant cassé



COMITE DEPARTEMENTAL DE CHAR A VOILE DE LA VENDEE



FICHE D'INSCRIPTION (pour chaque pilote)

Cochez la case correspondante

DEFI NORD-VENDEE

RECORD NORD-VENDEE

NOM : PRENOM :

Date de naissance : E mail :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Téléphone : Club :

N° de licence : Classe :

Attention : la licence doit être visée par un médecin

Personne à prévenir en cas d'urgence : Tel :

Autorisation parentale pour les mineurs :

Je soussigné(e) Père, mère, tuteur autorise mon fils, ma fille :
..... à participer au Défi ou Record Nord Vendée. J'ai lu le
règlement, j'ai constaté qu'aucun encadrement n'est assuré pendant le Défi ou le Record. J'en assume les
conséquences et je dégage toute responsabilité aux organisateurs en cas de problèmes.

En cas de nécessité, j'autorise les organisateurs à faire transporter mon enfant en milieu hospitalier.

Fait à : le Signature :

Je vais tenter le Défi ou Record le :, j'ai bien lu le règlement et je
dégage les organisateurs de toutes responsabilités en cas de problèmes. J'organise moi-même mon
assistance. Je porterai un casque, j'aurai un téléphone portable et nous serons au moins 2. Je m'engage à
rouler de manière prudente pour ne pas engager ma propre sécurité et celle des autres, en respectant les
règles de roulage du char à voile.

Noms des autres pilotes :
.....

Fait à : le Signature :

Document à envoyer à : Comité Départemental de Char à Voile **au plus tard la veille de la tentative**

Maison des Sports, BP 164

85000 La Roche sur Yon ou cdcav85@club-internet.fr ou csimoens@club-internet.fr